

Fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales



# TX Habitat

QB 30



<https://evaluation.cstb.fr>

DONNEES TECHNIQUES	NORMES	TX Habitat
<strong>CLASSIFICATION</strong>		
Norme de spécifications		NF EN ISO 11638
Classification européenne	NF EN ISO 10874	23-31
Classement UPEC		U2sP3E2C2
N° Certificat QB UPEC A+	QB 30	307-087.1
Avis technique		12/21-1811
Groupe d'abrasion certifié	NF EN 660-2	T
Teneur en liant dans la couche d'usure	ISO 11638	Type I
<strong>CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES</strong>		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	25x2 & 25x3 & 25x4
Epaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,00
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,35
Masse surfacique totale (g/m <sup>2</sup> )	NF EN ISO 23997	2200
<strong>PERFORMANCES MARQUAGE CE</strong>		
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Cfl-s1
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,05 m <sup>2</sup> K/W - apte au sol chauffant
Potentiel de charge électrostatique	NF EN 1815	< 2 kV - Antistatique
Glissance	NF EN 13893	$\mu \geq 0,30$ (classe DS)
<strong>PERFORMANCES TECHNIQUES</strong>		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	Valeur certifiée : $\leq 0,20\text{mm}$ Valeur moyenne mesurée : 0,13 mm
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	NF EN ISO 717/2	$\Delta L_w$ 20 dB
Sonorité à la marche certifiée	NF S31-074	classe A
Résistance à la glissance*	EN 16165 national Anne	R10*
Résistance à la glissance*	XP P 05-011-2005	PN12
Test du pied de meuble	NF EN ISO 16581	Pas de dommage
Test de la chaise à roulettes	NF EN ISO 4918	Pas de dommage
Incurvation après exposition à la chaleur	NF EN ISO 23999	Valeur certifiée : $\leq 8\text{ mm}$ Valeur mesurée : $\leq 2\text{ mm}$
Stabilité dimensionnelle	NF EN ISO 23999	Valeur certifiée : $\leq 0,40\%$ Valeur mesurée : $\leq 0,15\%$
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	$\geq 6$
Résistance chimique	NF EN ISO 26987	Forte résistance
<strong>PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES</strong>		
Contenu recyclé		20%
COVT à 28 jours	NF EN 16516	< 100 µg/m <sup>3</sup>
Emissions de Formaldéhyde	NF EN 16516	E1
<strong>DOMAINES D'UTILISATION</strong>		
Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier du CSTB 3782 _V2_(06/18).		
<strong>MISE EN ŒUVRE</strong>		
La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.12. Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12° C. Collage à l'aide d'une émulsion "crylique préconisée par Tarkett". Les disposés inversés ou même sens pour les décors "bois". Traitement des joints : souder à froid à l'aide de la soudure liquide, après réalisation du joint effectuée par superposition. Etanchéité en rives selon le classement du local.		
<strong>ENTRETIEN</strong>		
Le traitement TopClean™ réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.		
Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement. Evitez les piétements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.		

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 11/2025)

\* La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux



Tarkett